

Le 15 juin 2021

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE

**Enseignants** : Mesdames BESSIERES, GIDASZEWSKI, LAMOUREUX, MERLE  
Messieurs ANDRE, DEVEMY

**Parents d'élèves** : Mesdames ALRIC, CAYROU, MARTY  
Messieurs BOYER, VALEX

**Mairie**: Madame GARDES  
Monsieur BOUNIOL

**DDEN** Monsieur ROUMAGNOU

**Inspection** : Madame Pluyaud (Inspectrice Aurillac 2)

**Excusés** : Mesdames Laporte et Guibert. Monsieur Ferreira.

*Après un tour de table pour présenter Madame l'Inspectrice aux membres du conseil d'école, nous commençons la réunion.*

### **1. Fin de l'année scolaire - protocole :**

Le protocole « covid » est toujours en vigueur et le sera sûrement jusqu'à la fin de l'année.

Les principales caractéristiques de ce protocole sont :

- Port du masque pour les adultes et les élèves du CP au CM2.
- Non brassage des 3 groupes (maternelles – CP-CE1-CE2 et CE2-CM1-CM2)
- L'aération des locaux le plus souvent possible (matin, récréation, midi ...), au minimum toutes les heures.
- Le lavage des mains pour les enfants et adultes (plusieurs fois par jours).
- Le lavage des salles de classes :
  - Deux fois par jour pour les tables, chaises, poignées de portes.
  - Quotidiennement pour le sol.
- L'interdiction pour les parents de rentrer dans les bâtiments, notamment lors de l'accueil le matin et l'après-midi.
- Le port du masque obligatoire aux abords de l'école pour tous les adultes.
- Les réunions avec les parents sont autorisées.
- Les sorties sont autorisées.
- En cas de symptômes, les enfants sont isolés 10 jours (pas d'école).
- Si un enfant est considéré comme cas contact :
  - il peut revenir au bout de 7 jours après le contact avec la personne positive (maternelle).
  - Il peut revenir à l'école si le test PCR est négatif (test effectué 7 jours après le dernier contact avec la personne positive) ou au bout de 14 jours après le contact avec la personne positive.

- En cas de cas avéré de covid dans une classe, la classe sera fermée.

En cas de nouveau protocole, les parents seront informés de la même façon que pour les autres protocoles (mail et site de l'école).

Si un protocole est en vigueur à la rentrée de septembre, les parents en seront informés de la même façon.

Madame l'Inspectrice précise que le protocole a bien été appliqué dans les écoles. Il n'y a pas eu de cluster dans le Cantal.

## **2. Effectifs et prévisions d'effectifs :**

### Enfants inscrits à ce jour :

toute petite section : 0 (Ils ne rentrent qu'en janvier 2022)	CE1 : 10
petite section : 23 (2 présents en TPS + 19 inscriptions et 2 en attente)	CE2 : 24
moyenne section : 10 (un déménagement, 9 présents et 1 inscription)	CM1 : 15
grande section : 18 (16 présents et 2 inscriptions)	CM2 : 16
CP : 12	

A ce jour, le nombre d'élèves inscrits est de 128 (+ 10 par rapport à l'an passé). Les chiffres ont été réactualisés après le conseil d'école.

La liste des élèves répartis dans les classes et la liste des fournitures seront affichées sur le panneau de l'école et seront en ligne sur le site le 5 ou 6 juillet.

### Prévisions d'effectifs :

Quatre Enfants sont susceptibles d'entrer en TPS en janvier 2022. Il est possible qu'à la rentrée de septembre 2022, il y ait une petite baisse car seulement 10 enfants sont nés à Vézac en 2019 (les parents ayant emménagé à Vézac entre temps ne sont pas comptabilisés).

## **3. rentrée 2021 – emploi du temps :**

L'équipe pédagogique reste identique à part Madame Long, AVS d'un élève de l'école, qui démissionne.

Monsieur André fait remarquer qu'elle démissionne en raison de la précarité de son emploi. Madame Long est payée 600 euros par mois.

Monsieur André insiste sur le fait que ces contrats ne sont pas décents par rapport aux responsabilités et à l'investissement demandé. Elle était essentielle à la scolarité de l'enfant qu'elle suivait mais nous comprenons son départ et nous le déplorons.

### Les horaires de l'école :

Comme nous l'avons vu au premier et deuxième conseil d'école, les horaires seront les mêmes que cette année. L'Inspection Académique a validé ces horaires pour 3 ans.

Lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8h45 – 12h00 et 13h45 – 16h30.

L'ouverture des portes se fait 10 minutes avant.

### les activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Les APC auront lieu les lundis, mardis et jeudis sur la pause méridienne de 12h00 à 12h30. Cela concerne en moyenne une dizaine d'élèves.

Actuellement, les APC ont lieu de 16h30 à 17h00. Nous avons placé les APC sur la pause méridienne pour plusieurs raisons :

- Les enfants semblent intellectuellement plus disponibles pour travailler à midi que le soir.
- Cette organisation permet de revoir tout de suite une notion qui n'a pas été comprise dans la matinée.
- Cette organisation permet aussi d'avoir plus de souplesse dans la prise en charge des enfants car beaucoup d'enfants mangent à la cantine. Les enfants mangeant à l'extérieur seront prévenus quelques jours avant.
- Le bus de ramassage partirait à 16h30 au lieu de 17h00 ce qui permet aux élèves prenant le bus de rentrer plus tôt chez eux.

Madame l'Inspectrice nous accorde le droit d'effectuer les APC sur la pause méridienne. Nous la remercions.

Les activités en APC sont centrées sur :

- des activités liées au projet d'école.
- L'aide aux enfants en difficulté.
- La méthodologie et l'organisation du travail.

#### **4. L'accueil des futures petites sections et toutes petites sections :**

Une rencontre entre les enfants, leur future classe de petite section, les autres parents et la maîtresse aura lieu en petit groupe les 18 et 28 juin. Les parents des futures petites sections ont été prévenus individuellement.

La rencontre se fera en dehors des horaires de l'école pour éviter un brassage trop important.

Les enfants nés entre janvier et juin 2019 seront accueillis à l'école, en toute petite section, en janvier 2022 si « leur état de santé et de maturation physiologique est compatible avec la vie collective en milieu scolaire ». L'inscription doit se faire en mairie, puis l'admission se fait à l'école.

Une nouvelle rencontre pour les futures petites sections qui rentreront à l'école en janvier 2022 aura lieu au mois de décembre (lors de la venue du Père Noël à l'école).

#### **5. Liaison CM2 – 6ème et GS - CP :**

La liaison CM2-6ème :

En raison de la covid, il n'y aura pas de visite du collège.

Le collège de la Ponétie prépare une présentation virtuelle du collège.

Madame l'inspectrice précise que cette présentation se fera en classe et non pas donnée aux parents sous forme d'un jeu de piste.

Certains collèges du Cantal proposent une visite lors des inscriptions, mais ce n'est pas le cas pour tous les collèges.

Tous les CM2 sont inscrits au collège. Trois demandes de dérogation (6ème sportive) ont été envoyées. Les résultats sont connus des familles.

Les parents ont reçu le dossier d'inscription au collège. L'inscription au collège se fera en fin de semaine (18 ou 19 juin).

## La liaison GS-CP :

La liaison GS/CP se déroulera de la façon suivante :

- Les grandes sections iront quelques fois dans la classe des CP pour s'habituer à leur nouvelle classe et découvrir le travail de CP.
- Pendant ce temps, les CP reviendront en GS, tout en faisant du travail de CP (travail en sciences notamment).

Il n'y a pas de contre-indication dans le protocole sanitaire à condition que la classe soit désinfectée avant et après le changement de classe.

Une réunion avec la maîtresse de CP et les élèves de grande section a eu lieu afin de lui poser toutes les questions qu'ils désiraient.

Monsieur Devémy remercie vivement Mme Lamouroux qui s'est investie dans ce projet (Mme Lamouroux a remplacé Mme Laporte tout au long de l'année) et plus généralement dans tous les projets de l'école avec professionnalisme et motivation.

## **6. Le projet d'école - bilan :**

Le protocole n'a pas permis de mettre en place le projet d'école comme on le voulait. Les actions qui n'ont pas été réalisées, le seront l'an prochain.

- Action 1 : Commémoration du 8 mai et du 11 novembre.  
Aucune commémoration n'a été célébrée.
- Action 2 : Développer les actions en faveur de la sécurité :  
Les Gendarmes et la Croix Rouge n'ont pas donné une suite favorable à nos demandes. Plusieurs demandes ont été envoyées à la Protection Civile, sans réponse pour l'instant.

Une action concernant les premiers secours sera organisée au début de l'année prochaine par le biais de l'hôpital et de Mme Fau (merci à elle). Les modalités restent à définir.

- Action 3 : Améliorer la responsabilité de chacun en matière d'environnement :  
Cette année, nous continuerons à travailler sur la propreté de la cour et le tri des déchets.  
- En élémentaire : service de nettoyage de cour avec tri des déchets.  
– En maternelle : sensibilisation au tri des déchets (responsables de tri, travail sur le recyclage ...)

Des poubelles de tri dans les cours seraient nécessaires.

Depuis le mois de septembre, nous avons mis en place avec l'aide de Mme Alric, le tri des gourdes de compote.

Plusieurs sacs sont déjà partis au recyclage. Nous continuons l'action. Deux poubelles spéciales sont accessibles (une en maternelle et une en élémentaire).

Une boîte à livres sera installée devant la mairie. Elle a été construite par les MS-GS et est en cours de décoration grâce aux PS-MS. Cette boîte à livres est là pour que les élèves de l'école puisse y déposer les livres qu'ils ne veulent plus (au lieu de les jeter) et en prendre de nouveaux.

- Action 4 : Rendre compte des différentes actions menées à l'école et aux TAP à travers le site de l'école.  
Nous continuons cette action commencée il y a plusieurs années.

Nous avons mis sur le site de l'école les compte-rendus (photos et/ou textes) de certaines activités menées en classe ou lors des sorties.

Le site est régulièrement visité, nous en sommes à 54000 vues depuis septembre 2018 (en moyenne , 60 vues par jour hors grandes vacances). Merci aux visiteurs !

- Action 5 : Familiariser les enfants de l'école à la manipulation du VPI, à travers différentes matières.

Cette action n'a pas beaucoup été travaillée l'an passé, nous essaierons de plus le mettre en place, notamment en maternelle dès que nous aurons reçu notre nouvel écran interactif (les subventions ont été accordées).

- Action 6 : Se familiariser avec internet et ses dangers.

C'est un travail qui se déroule dans la classe de maîtresse Carine. Pas d'action cette année, les Gendarmes n'ayant pas répondu favorablement.

- Action 7 : Harmoniser les méthodes d'enseignements.

Cette action a déjà été mise en place depuis plusieurs années. Elle a continué cette année

- Action 8 : Développer les actions en faveur d'un passage plus aisé en CP et développer la liaison CM2-6ème.

Voir paragraphe : « liaisons ».

- Action 9 : Continuer à développer le suivi des élèves en difficultés.

Au cours de l'année, 3 réunions ont été organisées avec tous les enseignants de l'école (et le RASED sur certaines réunions) afin de mettre en place des aides les plus efficaces possibles pour les élèves en difficulté.

Un tableau de suivi des élèves est mis en place. Il est réactualisé à chaque réunion. Ce tableau fonctionne en interne, il permet à l'école d'optimiser le suivi de ces élèves et de répondre au mieux aux difficultés rencontrées.

#### Action 10 : Organiser des temps de jeux (société, coopératifs...) entre les différentes classes de l'école.

Cette action est remise à plus tard car il est encore impossible pour nous de mélanger les différentes classes de l'école.

Cependant, le centre social a organisé une journée d'activités à Vézac. Les enfants et seniors de Vézac ont pu participer à des activités tout au long de la journée, malheureusement, sans pouvoir se mélanger. Une action similaire mais avec plus d'interaction sera organisée l'an prochain si le protocole le permet.

#### Action 11 : Partager le plaisir de lire, d'écrire et de chercher :

Les « rallyes » : Le rallye orthographe a été mené en élémentaire.

Les CP sont revenus en maternelle pour lire de petites histoires aux MS-GS en extérieur et avec la distanciation nécessaire. (voir site école)

Les grandes sections travaillent une fois par semaine sur des questions de sciences qu'il faut résoudre en expérimentant (voir site école)

- Actions 12 : Liens intergénérationnels.

Nous mettrons en place cette action quand la cité des aînés sera terminée et quand nous pourrons à nouveau nous réunir.

- Action 13 : Réaliser des actions, des créations dans un domaine des arts rarement exploité.  
Nous avons terminé le projet sur le Burkina. Les objets ont été vendus vendredi 4 juin. Les bénéfices pour l'association sont de 800 euros.  
Les enseignants et l'association remercient les parents pour leur générosité.

## **7. PPMS :**

Deux exercices PPMS ont eu lieu (en décembre et février). Ils permettent aux enfants d'acquérir les réflexes nécessaires.

Un exercice incendie a eu lieu en septembre, le second a eu lieu en juin, mais il n'a pas pu avoir lieu, le système de sonnerie ne fonctionnait pas. Il est remis à la semaine prochaine.

Madame l'Inspectrice précise que le but des ces exercices incendie est d'automatiser les réactions et les gestes à faire en cas de problème.

Il faut aussi éviter les habitudes et changer le déroulement des exercices.

## **8. La coopérative scolaire :**

L'argent de la coopérative provient essentiellement

- De la subvention de 2000 € accordée par la mairie pour payer les transports scolaires. Sur ces 2000 €, il reste 1399,21 € à dépenser. Les séances de natation n'ayant pas eu lieu, il n'y a pas eu de dépense de car. L'argent restant sera dépensé pour payer les cars de la randonnée au Puy Griou (3 x 260 €) et pour l'achat de matériel pour la cour des maternelles.
- De la subvention de 1800 € accordée par la mairie (166 € par classe et 800 € pour l'école pour Noël). Sur ces 1800 €, 1116,68 € ont été dépensés. Les dépenses ne sont pas terminées !

A partir de l'année prochaine, la coopérative ne fonctionnera plus avec La Banque Postale, mais avec le Crédit Agricole car les frais bancaires devenaient trop importants (décision commune à toutes les coopératives du Cantal)

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour les subventions accordées qui s'ajoutent aux 4250 € accordées pour l'achat des fournitures (entre 500€ et 700€ par classe en fonction du nombre d'élèves). Ces subventions sont reconduites pour l'an prochain.

Le nombre d'enfants augmente depuis plusieurs années et notamment cette année. Le budget par enfant est donc en baisse et le budget ne nous permet plus d'acheter des manuels scolaires. Une petite rallonge budgétaire serait nécessaire, sur 3 ans afin de renouveler les manuels et d'éviter les photocopies. La mairie valide notre demande. Une rallonge de 300 euros pour cette année nous est accordée. Les enseignants remercient la mairie.

L'APE subventionne toutes les sorties qui ne sont pas financées par les 2000€ de la mairie. Toutes nos sorties ont été financées par l'APE, malgré le manque de recette (pas de quine, pas de fête d'école, pas de vide-grenier ...) L'équipe enseignante remercie l'ensemble des membres de l'APE. Ils permettent aux enfants d'effectuer de nombreuses sorties qu'il serait impossible de financer sans eux.

Monsieur le directeur demande à deux parents volontaires de venir vérifier les comptes de l'OCCE (en fin d'année scolaire ou en septembre).

## **9. Les travaux :**

Quelques travaux ou achats sont à prévoir, certains sont déjà prévus ou en attente de subvention.

- La réfection des classes des maternelles (déjà prévu).

Monsieur Bouniol précise que les peintures seront faites en premier. La mairie nous informera avant la sortie quelles classes seront à déménager.

- Une armoire pour la classe des PS.
- L'écran interactif (attente de la subvention).
- Une armoire de musique en salle de motricité.
- Une petite armoire à pharmacie à placer dans le hall des élémentaires pour la garderie.
- Les gouttières du préau à réparer.
- L'eau chaude dans les WC des élémentaires et dans le hall des élémentaires à installer.
- Des systèmes anti pince-doigts à mettre en place sur les portes donnant sur l'extérieur.
- Une cale pour maintenir ouverte la porte des WC des élémentaires.

Il faudrait aussi revoir les clés des portails qui ne se ferment que dans un sens.

L'idéal serait d'avoir une clé unique pour tous les portails de l'école et un système de gâche pour pouvoir ouvrir les portails. Il est inutile d'avoir un système avec caméras car les classes de l'école ont toutes une vue sur les portails.

L'APE nous accorde une rallonge budgétaire pour l'achat d'un bac à sable pour la cour des maternelles d'un coût d'environ 500 euros.

Il faudrait que la mairie achète le sable ( à peu près 1m3) et l'installe pendant l'été si c'est possible.

Monsieur Bouniol ajoute que les abords de l'école vont être repensés. Des places de parking devraient être créées derrière l'école élémentaire afin de désengorger le parking de la cantine.

Les trottoirs aux alentours de l'école seront sécurisés, avec un accès facilité à l'école (plus de passage sur la route pour rentrer en élémentaire. Un trottoir sera créé dans la montée du Tillit afin que les enfants qui descendent du parking du haut puissent descendre en sécurité.

Si les parents ou les enseignants ont des idées sur ce sujet, qu'ils n'hésitent à en faire part à la mairie.

## **10. Les sorties :**

Malgré le protocole, nous avons goûté aux joies de la neige au Lioran cet hiver.

- Le mardi 8 juin, les élèves de Carine et Pascal ont randonnée autour du Puy Griou.
- La jeudi 10 juin, les maternelles ont randonnée aussi vers le Lioran (plus petite randonnée !).

Ce sont les seules sorties effectuées depuis le dernier conseil d'école.

Il reste quelques sorties à effectuer.

- Le jeudi 17 juin, les élèves de Céline et Anne-Sophie effectueront aussi la randonnée du Puy Griou (NB : cette sortie est reportée).
- Le vendredi 25 juin, les CM1-CM2 iront au Mont Mouchet.
- Le vendredi 2 juillet, les élèves de maternelles ainsi que les CP-CE1 et CE1-CE2 iront visiter le zoo d'Ardes sur Couze.
- Le lundi 5 juillet, les élèves de Carine et Pascal visiteront le château de Pesteil et randonneront autour du château.

## **11. Questions des parents :**

### **Bilan des questions des parents de cette année :**

#### **Comment les enfants ont vécu le port du masque ?**

Les enfants ont plutôt bien vécu le port du masque. Ils se sont adaptés rapidement. Les gestes barrière (lavage des mains ...) sont maintenant automatiques.

### Problème d'ouverture des portes le matin :

Le problème est réglé. Le directeur admet avoir ouvert une ou deux fois, avec une ou deux minutes de retard, car il était au téléphone avec un parent à ce moment-là.

### Questions des parents pour ce troisième conseil d'école :

- Est-ce que le bilan de la semaine des 4 jours a été positif ?

Les quatre jours ne sont pas vécus de la même manière en maternelle et en élémentaire.

En maternelle, le rythme de 4 jours semble convenir aux enfants. Les enfants semblent plus concentrés les jeudis et vendredis que lorsque nous travaillons les mercredis matins.

En élémentaire, les après-midis sont longues. Il faut trouver des solutions pour garder les enfants concentrés (décloisonnements, activités demandant moins d'efforts intellectuels ...).

- Pourquoi ne pas faire comme à Arpajon, la semaine des 4,5 jours ?
- Si les enfants sont fatigués à 16h30, pourquoi ne pas revenir à la semaine des 4,5 jours ?

L'an passé, nous avons fait passer aux parents un sondage demandant s'ils préféreraient la semaine des 4 jours ou la semaine des 4,5 jours.

44 % des parents préféreraient la semaine des 4 jours.

37 % des parents préféreraient la semaine des 4,5 jours.

La mairie préférerait la semaine des 4 jours. Avec cette organisation, la mairie n'emploie que deux personnes le mercredi matin contre sept avec l'organisation à 4,5 jours.

Les enseignants auraient préféré rester sur l'ancien emploi du temps (TAP le vendredi après-midi) mais ce n'était pas possible car les TAP n'étaient plus organisés.

Madame l'Inspectrice est plus favorable à la semaine des 4,5 jours mais est consciente des besoins et des contraintes des communes et elle en tient compte. Il faut que les contenus soient adaptés notamment les après-midis. C'est ce qui est fait dans l'école et qui sera à nouveau fait.

La décision avait donc été prise de passer à la semaine des 4 jours.

L'inspection Académique a validé cette organisation pour 3 ans. Il sera tout à fait possible de remettre en cause cette organisation au bout des 3 ans.

L'inspection Académique demande dans la mesure du possible d'éviter les changements d'emploi du temps. La stabilité ne peut être que bénéfique pour les enfants.

Madame Alric précise qu'il est plus facile de faire garder les enfants sur une journée entière que sur une demi-journée.

- En mettant les APC à 13 heures, les enfants n'auront pas les 90 minutes de pause nécessaire.

En effet, pour quelques enfants, la pause méridienne sera un peu plus courte. Cet horaire n'est pas parfait mais les avantages sont plus importants que les inconvénients :

inconvénients :

75 minutes de pause au lieu des 90 minutes en temps normal (15 minutes en moins). Ce ne sont pas les mêmes enfants qui seront pris en APC tous les jours et toute l'année.



Avantages :

La notion travaillée le matin peut-être revue dès le midi.

Les enfants semblent plus concentrés à midi qu'en fin d'après-midi.

Le bus scolaire peut partir à 16h30 au lieu de 17h00. Les enfants prenant le bus sont plus tôt chez eux.

Madame l'Inspectrice est vigilante sur le temps de pause des enfants, mais elle reste souple et à l'écoute des équipes enseignantes. Il faut garder à l'esprit que les enfants qui ont le plus besoin des APC sont ceux qui ont les journées les plus longues. Un bilan sur ce mode de fonctionnement sera établi.

Les enfants demandent à venir en APC sur la pause méridienne.

- A la cantine, le personnel n'a pas toujours le comportement adapté à la situation :

Ce problème a été signalé à la mairie. Cette dernière s'en occupe.

- Futur projets possible à Vézac :

Monsieur Bouniol nous annonce que Monsieur Jonnathan Morin en charge des forêts de Vézac à l'ONF sera un futur parent de l'école. Un projet liant l'école et la forêt pourra être mis en place les années prochaine.

C'est une idée à garder.

## **12. Remerciements :**

L'équipe enseignante tient à remercier :

- Les parents qui ne comptent pas leurs heures pour nous accompagner lors des différentes sorties (piscine, ski, sorties sportives et culturelles ...). Même avec la covid, les parents ont toujours répondu présent
- Le personnel de la mairie (élu, personnels périscolaires ...) pour le travail effectué, notamment en cette année difficile.
- Véronique et Yannick, nos ATSEM, pour le travail fourni lors de cette année si particulière.
- Les parents de l'APE qui donnent beaucoup de leur temps pour que l'on puisse avoir des sorties de qualité.
- Les parents élus pour leur implication dans la vie de l'école, notamment Monsieur Ferreira qui a longtemps été parent d'élèves élu et parent accompagnateur aux sorties piscine et ski et qui nous quitte cette année (Candice et Robin partent en 6ème).

Les parents désirant devenir représentants des parents d'élèves peuvent se faire connaître dès maintenant auprès du directeur.

Monsieur Bouniol met en avant la bonne entente entre les enseignants, la municipalité et les parents.

Mme Bessières (secrétaire de séance) :

M. Devémy (directeur) :